

RCS : LIMOGES  
Code greffe : 8701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LIMOGES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00215  
Numéro SIREN : 791 924 137  
Nom ou dénomination : 2M TECHNOLOGIE ET DEVELOPPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 29/01/2020 sous le numéro de dépôt 302



	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2018	Net au 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Fonds Commercial				
Autres immo.incorp.,avances & acptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels, outillage	7 089	7 089		862
Autres immobilisations corporelles	2 500	2 500		292
Immo. en cours, avances & acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres immobilisations financières	3 654		3 654	3 204
<b>Total</b>	<b>13 243</b>	<b>9 589</b>	<b>3 654</b>	<b>4 358</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks</b>				
Matières premières,approvisionnement				
En cours de production	18 699		18 699	22 233
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	43 125	652	42 473	24 472
Fournisseurs débiteurs	957		957	957
Personnel				
Etat, impôts sur les bénéfices	2 804		2 804	820
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 038		1 038	3 225
Autres créances	18 776		18 776	24 686
<b>Divers</b>				
Avances & acptes versés/commandes	648		648	648
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				9 292
<b>Total</b>	<b>86 047</b>	<b>652</b>	<b>85 395</b>	<b>86 331</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance				386
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>Total</b>				<b>386</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>99 290</b>	<b>10 241</b>	<b>89 049</b>	<b>91 075</b>

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

certifié conforme

	Net au 31/12/2018	Net au 31/12/2017
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social ou individuel	500	500
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	31 331	39 750
Résultat de l'exercice	5 736	-8 420
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>Total</b>	<b>37 567</b>	<b>31 831</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>Total</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>Total</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires		
Autres emprunts		1 193
Découverts, concours bancaires	273	
Associés et dettes financières diverses	105	105
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 618	12 504
Dettes fiscales et sociales :		
. Personnel	6 960	4 018
. Organismes sociaux	9 014	7 127
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	5 104	25 154
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	17 409	9 143
<b>Total</b>	<b>51 482</b>	<b>59 244</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance		
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>89 049</b>	<b>91 075</b>

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	du 01/01/2018	%	du 01/01/2017	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2018	CA	au 31/12/2017	CA	en euros	%
<b>PRODUITS</b>						
Ventes de marchandises	33 082	13,16	25 487	18,45	7 595	29,80
Production vendue	218 354	86,84	112 637	81,55	105 717	93,86
Production stockée	-3 534	-1,41	22 233	16,10	-25 767	-115,89
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	14 643	5,82	66	0,05	14 576	#####
<b>Total</b>	<b>262 546</b>	<b>104,42</b>	<b>160 423</b>	<b>116,14</b>	<b>102 122</b>	<b>63,66</b>
<b>CONSOUMMATIONS</b>						
Achats de marchandises	12 041	4,79	6 181	4,47	5 860	94,82
Variations stock (marchandises)						
Achats de matières premières et d'autres approvisionnements	27 263	10,84	20 108	14,56	7 155	35,58
Variation de stock (mat. premières)						
Autres achats & charges externes	94 814	37,71	78 625	56,92	16 189	20,59
<b>Total</b>	<b>134 118</b>	<b>53,34</b>	<b>104 913</b>	<b>75,96</b>	<b>29 204</b>	<b>27,84</b>
<b>CHARGES</b>						
Impôts, taxes et versements ass.	3 433	1,37	3 065	2,22	368	12,02
Salaires et traitements	54 791	21,79	30 472	22,06	24 319	79,81
Charges sociales	15 389	6,12	11 586	8,39	3 803	32,82
Dotations amortissements et prov.	1 806	0,72	16 573	12,00	-14 767	-89,10
Autres charges	14 624	5,82	805	0,58	13 819	#####
<b>Total</b>	<b>90 043</b>	<b>35,81</b>	<b>62 501</b>	<b>45,25</b>	<b>27 542</b>	<b>44,07</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>38 385</b>	<b>15,27</b>	<b>-6 991</b>	<b>-5,06</b>	<b>45 376</b>	<b>649,04</b>
Produits financiers						
Charges financières	1 127	0,45	1 226	0,89	-98	-8,01
<b>Résultat financier</b>	<b>-1 127</b>	<b>-0,45</b>	<b>-1 226</b>	<b>-0,89</b>	<b>98</b>	<b>8,01</b>
Quote-part des opérat. en commun						
<b>Résultat courant</b>	<b>37 258</b>	<b>14,82</b>	<b>-8 217</b>	<b>-5,95</b>	<b>45 474</b>	<b>563,43</b>
Produits exceptionnels	650	0,26	366	0,26	284	77,76
Charges exceptionnelles	32 171	12,80	569	0,41	31 603	#####
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-31 521</b>	<b>-12,54</b>	<b>-203</b>	<b>-0,15</b>	<b>-31 318</b>	<b>#####</b>
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices						
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>5 736</b>	<b>2,28</b>	<b>-8 420</b>	<b>-6,10</b>	<b>14 156</b>	<b>168,13</b>

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

**SAS 2M TECHNOLOGIE ET DEVELOPPEMENT**

**SAS au capital de 500 €**

**Siège social : 18 Rue Edison – ZI Le Pavillon**

**87200 SAINT-JUNIEN**

**RCS LIMOGES 791 924 137**

---

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE  
DU 28 JUIN 2019**

L'an DEUX-MILLE-DIX-NEUF, le 28 juin, au siège social,

**Monsieur Martial MANCA**, demeurant au 9 Rue des Carmes 87330 NORTENART  
Agissant en sa qualité d'associé unique de la société 2M TECHNOLOGIE ET  
DEVELOPPEMENT, société par actions simplifiée unipersonnelle (ci-après désignée « la  
Société »),

**Après avoir exposé que :**

Monsieur Martial MANCA, Président de la Société, a établi et arrêté les comptes annuels  
(bilan, compte de résultat) de l'exercice clos le 31/12/2018 et le rapport de gestion sur  
l'activité de la société au cours de cet exercice.

L'associé unique constate que les documents indiqués ci-après ont été tenus à sa disposition  
conformément aux dispositions légales applicables ainsi qu'aux statuts de la Société :

- un exemplaire des statuts de la Société,
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018, arrêtés par le Président,
- le rapport de gestion du Président.

L'associé unique reconnaît expressément avoir pu prendre pleine et entière connaissance, en  
temps utile, de tous documents et informations nécessaires à son information préalablement  
aux décisions qui suivent.

**L'associé unique a pris les décisions ci-après relatives aux points suivants :**

- approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2018 et quitus au Président  
pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice écoulé ;
- affectation du résultat ;
- constatation des conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce  
conclues entre la Société et le Président ou d'autres dirigeants ;
- pouvoir.

## **PREMIERE DECISION - Approbation des comptes annuels**

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président relatif à l'exercice clos le 31/12/2018, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice net comptable d'un montant de **5 736,18 €**.

L'associé unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion.

En outre, l'associé unique constate, conformément à l'article 223 quater du code général des impôts, qu'aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du code général des impôts au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, il donne quitus au Président pour l'exécution de son mandat au cours dudit exercice.

*Cette résolution est adoptée par l'associé unique.*

## **DEUXIEME DECISION - Affectation des résultats**

Après avoir pris connaissance du bénéfice de l'exercice écoulé, s'élevant à un montant de **5 736,18 euros**, l'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé ainsi qu'il suit :

- A la « Réserve légale » la somme de ..... 50 euros  
Laquelle est ainsi doté intégralement à hauteur de 10 % du capital social

- Le solde, soit la somme de ..... 5 686,18 euros  
Au crédit du compte « Autres réserves »  
Dont le solde créditeur sera porté à 37 017 €.

Conformément à l'article 243 bis du code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende depuis la création de la société.

*Cette résolution est adoptée par l'associé unique.*





**TROISIEME DECISION - Constatation des conventions conclues entre la Société et son Président**

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

*Cette résolution est adoptée par l'associé unique.*

**QUATRIEME DECISION - Pouvoirs**

L'associé unique donne tous pouvoirs au Cabinet LEXELOI, pris en la personne de Me Catherine AUTEF sis 2 Rue Brosseau 87 000 LIMOGES à l'effet de procéder à toutes les formalités prescrites par la loi relativement à l'une ou plusieurs des décisions adoptées aux termes du présent procès-verbal.

*Cette résolution est adoptée par l'associé unique.*

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal, qui a été signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Monsieur Martial MANCA

Associé Unique, Président



